Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Le-reacteur-no2-du-Tricastin-passe-ses-40-ans

7 août 2020

Le réacteur n°2 du Tricastin passe ses 40 ans alors que la visite décennale des 40 ans (VD4) n'a pas eu lieu

Vendredi 7 aout 2020, cela fait exactement 40 ans que le réacteur n°2 de la centrale nucléaire du Tricastin (Drôme) est connecté au réseau électrique. EDF souhaite prolonger jusqu'à 50 voire 60 ans la durée de fonctionnement de ce réacteur, qui n'a même pas passé la visite décennale des 40 ans. Pour des raisons de sûreté, notre collectif s'oppose à la prolongation de ce réacteur vétuste, polluant et dangereux, et exige sa fermeture.

Un réacteur vieux et périmé

Les réacteurs de 900 MW du parc nucléaire français, tels que celui de Tricastin 2, ont initialement été conçus pour fonctionner 30 ans, avec une marge de sûreté de 10 ans. Étirer leur durée de vie jusqu'à 50 voir 60 ans reviendra à rogner sur les marges de sûreté. En effet, malgré les travaux lourds et complexes prévus par EDF, certains équipements cruciaux pour la sûreté de l'installation nucléaire ne sont ni remplaçables, ni réparables. C'est le cas de la cuve, qui contient les assemblages de combustibles immergés, et de l'enceinte de confinement en béton du bâtiment réacteur. Or la durée de vie d'un réacteur est directement liée à l'état de sa cuve et de son enceinte. Par ailleurs, de nombreux défauts viennent aggraver les risques liés au vieillissement : pièces affectées par des malfaçons, non-tenue au séisme de certains équipements…

Des barres combustibles restées bloquées au dessus de la cuve du réacteur pendant leur remplacement

Selon la CRIIRAD Il s'agit d'un incident très rare au niveau mondial. Il s'est pourtant produit trois fois sur le réacteur 2 du site du Tricastin en 2008, 2009 et 2019 : « Ce genre de situation est dangereuse dans la mesure où débloquer l'élément combustible peut se révéler très délicat. Lors du premier incident, le personnel de la centrale a dû réaliser cette intervention dans des conditions de danger élevées, dans la crainte que l'assemblage coincé ne chute intempestivement, ce qui pourrait s'avérer gravissime.

En effet si une barre de combustible tombait et se fracassait au fond de la cuve en libérant les pastilles d'oxyde d'uranium, il y aurait un risque de début de réaction en chaîne dans le réacteur. Le personnel sur place n'aurait alors que quelques minutes pour évacuer les lieux. Ensuite, on sait que l'enceinte de confinement du réacteur numéro 2 n'est plus parfaitement étanche après 40 années d'usage . Il y aurait donc un risque réel de dégagement radioactif vers l'extérieur et le réacteur serait mis à l'arrêt sur une longue période.

La succession de ce type incidents en un laps de temps aussi court, souligne immanquablement un dysfonctionnement et remet en cause la capacité D'EDF d'effectuer une maintenance correcte de ses installations.

Des risques sismiques et d'inondations bien réels

La centrale du Tricastin est implantée dans une zone sismique relativement active. Le 11 novembre 2019, un séisme de magnitude 5,4 a secoué la région. Bien que l'épicentre se soit trouvé à 26 kilomètres de l'installation nucléaire, des secousses ont été enregistrées sous la centrale nucléaire. À cette occasion, des défaillances ont été mises au jour concernant la résistance de certains équipements aux séismes ; les projections des séismes maximaux probables dans cette zone se sont également révélées erronées. Rappelons que la centrale est située 6 mètres en contrebas de la digue du canal de Donzère, qui amène l'eau nécessaire pour son refroidissement, et dont plusieurs portions ne résisteraient pas à un séisme de forte amplitude. EDF a tardé à y entreprendre des travaux, si bien que l'Autorité de sûreté nucléaire a dû mettre le site à l'arrêt pendant trois mois en 2017. En juin 2019, de nouveaux travaux ont été requis - qui ne sont toujours pas réalisés - pour renforcer la digue, mais seraient-ils suffisants ? Et dans quelle mesure la digue n'a-t-elle pas été fragilisée par le dernier séisme ?

Des travailleurs sous traitants aux conditions de travail dégradées

Au moment où ces installations vieillissantes devraient être soigneusement contrôlées les travailleurs du nucléaire qui en ont la charge n'ont plus les moyens de le faire compte tenu de la dégradation de leurs conditions de travail.

80% des activités du nucléaire : logistique, maintenance, nettoyage, décontamination sont assurées par des salariés sous-traitants mais les conditions de travail ne sont pas équilibrées et justes entre les employés de la sous-traitance et les employés statutaires (personnel d'EDF ou d'Orano). La relation entre le donneur d'ordre et ses sous-traitants est viciée par le fait que l'approche du donneur d'ordre est aujourd'hui essentiellement comptable. Cette stratégie pousse l'ensemble des exploitants et certains grands groupes à la généralisation d'un nucléaire « low cost ».

Sélectionner un sous-traitant en fonction du prix met une pression sur la formation, la rémunération et l'emploi des salariés de ces entreprises. Si les conditions de travail se détériorent il peut y avoir des défaillances qui, à force, posent problème dans un secteur où il faut réduire au maximum le risque. La sûreté nucléaire des installations comme des citoyens va de pair avec la sécurité des travailleurs.